

Introduction à la déposition de Bérenger Adhémar

Bérenger Adhémar est le vingt-huitième déposants de ce registre. Le 9 mars 1300, convoqué devant le tribunal inquisitorial, il dément toute collusion avec l'hérésie. Convoqué de nouveau le 29 avril 1300, il reconnaît avoir vu les deux ministres cathares à Albi, chez Jacques Fumet, vers 1286. Puis, il les vit de nouveau colombier de Raymond Calvière vers 1294 et assista au Consollement de son frère la même année. Il a cité 15 personnes.

Bérenger Adhémar était juriste, comme son frère. Il avait été déjà cité à l'Inquisition par les déposants du procès de 1286-87. Il fut condamné au mur et ses biens furent saisis.

Il fut impliqué dans les dépositions des personnes suivantes : Bernard Audiguier, Guillaume de Landes, Guillaume de Maurian et Pierre Rigaud.